

Attestation d'études professionnelles

Emploi-Québec, le MELS et la FCSQ se concertent...

On sait que plusieurs commissions scolaires du Québec ont été interpellées depuis trois ans pour participer à la conception et à la rédaction de programmes de formation professionnelle se voulant de courte durée (entre 240 et 720 heures de formation) et menant à une attestation d'études professionnelles (AEP).

Une vingtaine de commissions scolaires ont donc assuré la maîtrise d'œuvre de programmes de formation répondant à des besoins précis d'entreprises en pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Tous ces programmes ont été accrédités par le Groupe de coordination formé de représentants d'Emploi-Québec, du MELS et de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Ils sont maintenant en marche et disponibles dans l'ensemble du Québec. D'autres programmes sont en chantier et viendront bientôt répondre à d'autres besoins du marché de l'emploi.

Pour le profit de l'ensemble des partenaires, nous publions en page 5, un tableau descriptif des programmes de courte durée (AEP) présentement disponibles

au Québec et identifions la personne-ressource avec laquelle on peut communiquer pour obtenir plus d'information.

On peut également communiquer avec Mme Lynn Hastings d'Emploi-Québec (514-864-8254), M. Louis Bernier du MELS (418-646-1557), ou M. Robert Goyer de la FCSQ (514-761-8022), pour toute question relative aux programmes de formation ou pour être mis en contact avec les personnes-ressources des différents partenaires.

LE BULLETIN AEP : À qui? Pourquoi?

Une vingtaine de commissions scolaires, réparties sur l'ensemble du territoire québécois, ont mis en œuvre, depuis quelques années, des programmes courts et qualifiants menant à une attestation d'études professionnelles (AEP). Ces programmes ont été conçus pour répondre à des besoins pointus des entreprises et des régions du Québec.

Voilà pourquoi vous recevez, aujourd'hui, le premier exemplaire du Bulletin d'information AEP. Qu'est-ce que ce bulletin? À qui s'adresse-t-il et pourquoi vous parvient-il?

Le Bulletin d'information AEP est une publication trimestrielle émanant de la Fédération des commissions scolaires. Il s'adresse aux cadres et professionnels des commissions scolaires, aux conseillers en formation, aux intervenants des bureaux d'Emploi-Québec ainsi qu'à tous les acteurs intervenant dans la prise de décision concernant les choix de carrières et de formation de la clientèle adulte désireuse d'intégrer le marché de l'emploi.

Ce bulletin veut donc d'abord informer les intervenants décideurs de l'existence même de ce nouvel

outil de formation qu'est l'AEP, de sa bonne marche et de ses résultats.

Les commissions scolaires et les bureaux d'Emploi-Québec seront la principale clientèle du bulletin parce qu'ils sont les premières instances interpellées dans le processus d'identification des besoins du marché du travail et dans celui de la formation de la main-d'œuvre.

Le bulletin vise, aussi, à mieux faire connaître les programmes de formation désormais disponibles dans la gamme des produits offerts en formation professionnelle.

Voilà qui n'est pas sans intérêt!

Dans ce numéro :

Emploi-Québec, le MELS et la FCSQ se concertent...	1
Le bulletin AEP : À qui? Pourquoi?	1
PLACEMENT À 100% ... Qui dit mieux?	2
Une fonction de travail multisectionnelle	2
Louer ou acheter une voiture neuve?	3
Une AEP bientôt disponible: CONDUITE D'AUTOBUS	4
À venir : Foreur de puits d'eau potable	4
Un remarquable exercice de concertation...	5
Programmes menant à une AEP	5

PLACEMENT À 100% ... Qui dit mieux?

Il arrive souvent que des métiers nouveaux naissent de l'évolution de métiers déjà existants. Les besoins de plus en plus pointus peuvent mener à des compétences plus spécialisées, voire à l'exercice d'un nouveau métier. C'est ce qui est arrivé en Montérégie, dans le secteur de Vaudreuil-Soulanges où des entreprises locales utilisant des engins de chantier, des véhicules lourds et des remorques ont constaté le besoin de recourir à des spécialistes en mécanique de remorques de camions.

Une étude menée par la **Commission scolaire des Trois-Lacs**, en partenariat avec **Emploi-Québec** et des entreprises du milieu, confirma ce besoin de formation de main-d'œuvre.

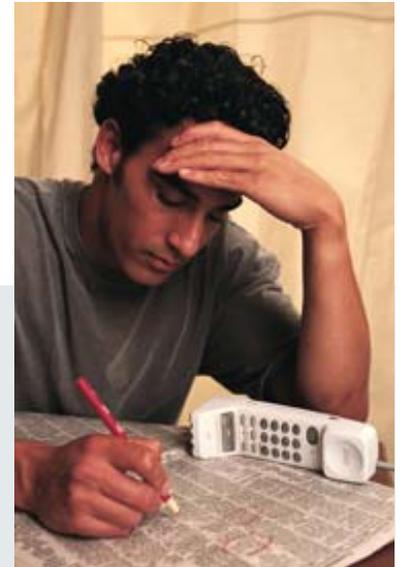
Puisqu'aucun programme ne couvrait ce métier, une équipe de spécialistes issus de ce partenariat se mit donc à l'œuvre sous la gouverne de la Commission scolaire et produisit le programme de formation de **Mécanique de remorques de camions**. Ce programme d'une durée de 780 heures de formation mène maintenant à une attestation d'études professionnelles.

Le processus de rédaction et de validation aura pris une année complète. Il s'agit donc ici d'un investissement important en termes de ressources humaines et de travail d'équipe multidisciplinaire. Voilà, de toute évidence, un bel exemple de concertation profitable pour les partenaires que sont les commissions scolaires, **Emploi-Québec** et les entreprises du milieu.

Le jeu en valait la chandelle. Le nouveau métier de **mécanicien de remorques de camions** garantit l'emploi. La demande dépasse largement l'offre. La formation est maintenant offerte à la **Commission scolaire des Trois-Lacs** à raison de 30 heures par semaine sur une période de six mois. Les entreprises locales et régionales se disputent les finissants qui se dirigent vers un emploi assuré et bien rémunéré ($\pm 15,00$ \$/heure).

La demande est tellement forte, nous dit M. Daniel Labrèche, conseiller à la formation, que l'on souhaiterait maintenant élargir les sources de recrutement et permettre à plus de clients

éventuels de s'inscrire à cette formation. M. Labrèche rêve du jour où il pourra avoir accès à du financement lui permettant d'offrir cette formation à l'ensemble de la population intéressée par ce nouveau métier.



PhotoDisc, volume 3-25288

Une fonction de travail MULTISECTORIELLE

La **Commission scolaire des Découvreurs** terminait dernièrement une analyse de situation de travail dont l'aboutissement logique est la création d'un programme de formation professionnelle dans une fonction émergente : **Service à la clientèle**. Il s'avère, en effet, qu'une telle fonction se dessine dans les entreprises de trois importants secteurs d'activité économique : les entreprises manufacturières, le commerce de gros et de détail ainsi que l'industrie touristique.

Trois comités sectoriels ont entériné la demande de la **Commission scolaire des Découvreurs** : il s'agit du **Comité sectoriel de la main-d'œuvre du commerce de détail**, le **Conseil québécois des ressources humaines en tourisme** et le **Comité sectoriel de la main-d'œuvre des industries du bois de sciage**. Se retrouvaient donc, autour d'une même table de concertation, des représentants d'entreprises très variées, ayant comme but de circonscrire les tâches et compétences dorénavant exigées des futurs agents des services à la clientèle.

L'exercice de concertation fut des plus fructueux puisqu'il a donné naissance à un programme de formation très attendu par les milieux de travail. Ce programme, d'une durée de 540 heures, sera sanctionné par une attestation d'études professionnelles (AEP).

Pour en savoir plus sur ce nouveau programme, veuillez communiquer avec M. Réjean Hudon de la **Commission scolaire des Découvreurs**, au (418) 652-2184.

Louer ou acheter une voiture neuve?

On se rappelle ce dilemme qui a commencé à s'imposer il y a une dizaine d'années : est-il plus avantageux de louer ou d'acheter une voiture neuve? Manifestement, la pratique est maintenant entrée dans nos mœurs et un pourcentage important des utilisateurs de véhicules automobiles ont opté pour la location.

Du même coup, les concessionnaires de voitures ont vu se décupler leurs parcs de voitures usagées. Car la voiture louée revient souvent à son point de départ, après les trois ou quatre années de location prévues au bail. Premier effet, le coût d'entretien et de remise à neuf de ces véhicules croît de façon exponentielle: car on doit revendre ces voitures usagées. Neuf fois sur dix, les travaux de carrosserie et de mécanique sont minimes et il s'agit plutôt de « refaire une beauté » au véhicule qui a un peu perdu de son éclat: relustrer les cuirs, faire disparaître les odeurs ou les brûlures de cigarette, procéder à de petites retouches de la peinture, restaurer l'intérieur et l'extérieur. Cela dépasse largement le simple lavage et ne fait que peu appel aux spécialités de mécanique ou de carrosserie.

On parle donc de dépenses additionnelles et substantielles pour les concessionnaires qui voyaient poindre là un besoin nouveau faisant appel à des compétences nouvelles que leurs employés habituels ne maîtrisaient pas. Peu à peu se profilait un besoin de main-d'œuvre, un nouveau métier, celui de spécialiste en **Esthétique de l'automobile**.

Le besoin ayant été confirmé par **Emploi-Québec** et par les représentants de l'industrie, un partenariat fut établi avec la **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys** et un programme de formation qualifiante menant à une attestation d'études professionnelles fut créé.

Le Centre de formation professionnelle de Verdun a fait démarrer, le 21 novembre dernier, une cinquième cohorte d'étudiants inscrits à ce programme. Ces étudiants réussiront, dans une proportion de 85 %, à se trouver de l'emploi et à gagner leur vie dans ce nouveau domaine.

« La demande est grande », affirme M. Gaston Amiot, consultant en formation à la **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**. On observe en effet un phénomène inattendu. Certains concessionnaires se sont mis à offrir à leur clientèle régulière un service additionnel d'esthétique de l'auto. On propose au client, lorsque celui-ci se présente pour procéder à l'entretien régulier (généralement sous garantie) de son véhicule, de restaurer à prix fixe, l'apparence intérieure et extérieure de son automobile.

Petit à petit, une nouvelle clientèle s'est formée et, ce qui au départ se présentait comme un poste de dépense additionnelle pour le concessionnaire, qui devait reprendre le véhicule loué, se transformait en poste de revenu, puisque le service était élargi à l'en-

semble de la clientèle. Le service est complet et confié aux spécialistes engagés par les concessionnaires. On parle ici de services véritablement spécialisés et pointus qui font suite à une formation de 570 heures. Pas question d'improviser : peut-on imaginer ce qu'entraînerait l'utilisation du mauvais produit sur une peinture récente ou sur un cuir à relustrer d'une voiture de luxe?

Le spécialiste en esthétique de l'automobile commande un salaire qui oscille, à l'embauche, entre 9 \$ et 13 \$/heure. On pense que ce métier pourra éventuellement être réglementé par le comité paritaire qui régit l'ensemble des métiers de l'automobile. M. Amiot, nous apprend que des discussions sont présentement en cours avec le **Comité paritaire de l'automobile de Montréal** pour faire reconnaître, comme norme de référence, les compétences inscrites dans ce nouveau programme d'études (AEP).

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Gaston Amiot (514-855-4500), de la **Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys**.



Une AEP bientôt disponible: CONDUITE D'AUTOBUS...

À première vue, la conduite d'autobus n'apparaît pas comme une fonction très complexe; mais à y regarder de plus près, on a vite fait de comprendre qu'il en est tout autrement. La conduite de véhicules spécialisés dans le transport de personnes varie beaucoup selon qu'il s'agisse de transport en commun, de transport interurbain, de transport scolaire, de transport nolisé ou de transport adapté. Le type de clientèle fait, en quelque sorte, varier la fonction.

Camo-Route, l'organisme qui fait office de comité sectoriel de la main-d'œuvre dans ce secteur, a récemment publié des études qui démontrent qu'il y a pénurie de travailleurs qualifiés pour la conduite d'autobus. De fait, il y a pénurie de travailleurs et absence d'un programme spécifique, standardisé et qualifiant. Deux centres de formation professionnelle, le **Centre de formation en transport de Charlesbourg** et le **Centre de formation en transport routier** à Saint-Jérôme, dispensent pour l'ensemble du Québec le programme de **Conduite de camion**. Toutefois, les diplômés de ce DEP, qui sont aussi qualifiés pour la conduite d'autobus, ne sont pas attirés par le secteur du transport de personnes.

C'est pourquoi la **Commission scolaire des Premières-Seigneuries** (Charlesbourg) finalise actuellement la rédaction en vue de la mise en œuvre d'un programme d'une durée d'environ 330 heures visant la qualification de travailleurs désireux d'œuvrer dans l'un ou l'autre des secteurs touchant au transport des personnes.

Les principales industries du secteur ont participé également à la création de ce programme qui sera sanctionné par une attestation d'études professionnelles.

Le besoin de main-d'œuvre qualifiée en transport de personnes est criant. On s'attend donc à un placement quasi instantané des finissants de ce programme.

Vous pouvez obtenir plus d'information sur le sujet en communiquant avec M. Denis Cayer, de la **Commission scolaire des Premières-Seigneuries** (418) 572-4086.

À venir : Foreur de puits d'eau potable

Il n'y a pas loin à faire, hors les grands centres urbains, pour constater que l'acheminement de l'eau potable à domicile est un service précieux et que ce dernier n'est pas généralisé ou universel. L'infrastructure nécessaire à la canalisation de l'eau est plus que dispendieuse et une proportion importante de propriétaires et d'industriels doivent recourir à un puits pour s'alimenter en eau potable.

Il faut savoir que le forage hydrogéologique est confié à des personnes qui doivent apprendre leur métier sur le tas. Aucune formation n'existe à ce jour, au Québec, pour apprendre le métier par ailleurs fort important de foreur de puits d'eau potable.

Une cinquantaine d'industries québécoises œuvrant, d'une façon ou d'une autre, dans ce domaine sont regroupées dans une association : l'Association des puits et pompes du Québec. Ces entreprises prévoient une croissance significative du besoin de main-d'œuvre, dans les années qui viennent, dans le domaine du forage hydrogéologique.

Consciente de ce constat, la Direction régionale **d'Emploi-Québec de Chaudières-Appalaches**, vient d'émettre un avis reconnaissant le besoin et recommandant la création d'un programme de formation pour qualifier cette main-d'œuvre.



PhotoDisc, volume 3-30111

La **Commission scolaire des Appalaches** assumera la maîtrise d'œuvre de la conception et de la rédaction du programme **Foreur de puits d'eau potable** qui sera sanctionné par une attestation d'études professionnelles (AEP).

Les compétences exigées dans le domaine du forage de puits d'eau potable sont complexes et multiples. On parle ici, entre autres choses, d'assurer le fonctionnement des divers types d'équipement mobile de forage, de creuser et de contrôler des puits d'alimentation de résidences, de commerces ainsi que d'installations industrielles. Les forages au câble, à la cuiller, au marteau ou à circulation inverse feront l'objet de la formation des futurs foreurs.

La main-d'œuvre impliquée dans le forage de puits d'eau potable aura bientôt accès à un programme de formation qui répondra de façon spécifique à ses besoins. Pour en savoir davantage sur ce programme de formation, veuillez communiquer avec M. Jean-Yves Desjardins de la **Commission scolaire des Appalaches** au (418) 338-7806.

La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec



Retrouvez-nous sur notre site Internet:
<http://www.fcsq.qc.ca/>

UN REMARQUABLE EXERCICE DE CONCERTATION...

Plusieurs commissions scolaires du Québec travaillent en concertation, depuis 2002, pour créer et rendre disponibles de nouveaux programmes d'études en formation professionnelle. Ces programmes, qui font suite à une analyse de situation de travail, sont développés par compétences. Leur pertinence doit être clairement démontrée. Voilà qui présage bien pour l'embauche. Une attestation d'études professionnelles est remise aux finissants ayant réussi ces programmes qui se veulent de courte durée et qualifiants.

Le tableau qui suit énumère ces programmes ainsi que les commissions scolaires qui en ont la maîtrise d'œuvre.

Veillez communiquer avec les personnes-ressources, dont les noms apparaissent au tableau qui suit, pour en savoir davantage sur les fonctions de travail ou sur les programmes eux-mêmes.

PROGRAMMES MENANT À UNE AEP

TITRE	C.S. RESPONSABLE	PERSONNE-RESSOURCE
Secrétaire dentaire	des Premières-Seigneuries	Hélène Hudon (418) 622-7821
Service à la clientèle	des Découvreurs	Réjean Hudon (418) 652-2184
Agent de recouvrement	Marguerite-Bourgeois	Hubert Séguin (514) 855-4500 (8847)
Ouvrier porcin	de la Riveraine	Pierre Tremblay (819) 293-5821
Élevage de bovins laitiers	du Lac-Saint-Jean	Annie Bouchard (418) 669-6120
Cuisinier pour chaînes de restaurants	des Laurentides	Denys Bertrand (819) 326-0333
Commis au commerce de l'alimentation	De La Jonquière	Aline Laforge (418) 548-4689
Transformation du bois d'œuvre	de la Capitale	Inno Sagbo (418) 847-7137
Moulage et finition de produits en fibre de verre	Marguerite-Bourgeois	Jean Blouin (514) 855-4500 (8852)
Fabrication de portes et fenêtres	de Laval	Sylvie Nadon (450) 668-7000
Mécanique d'appareils de combustion au mazout	de la Pointe-de-l'Île	Jean Cléroux (514) 642-0245
Maintenance d'installations sportives et de bâtiments utilisant un système de réfrigération	Marguerite-Bourgeois	Lisa-Darlene Martin (514) 855-4500 (8850)
Esthétique de l'automobile	Marguerite-Bourgeois	Gaston Amyot (514) 855-4500 (8854)
Mécanique de remorques de camions	des Trois-Lacs	Daniel Labreche (450) 455-9311
Opération de machines à mouler les plastiques	de la Côte-du-Sud	Bruno Cantin (418) 248-2016
Transformation du caoutchouc	des Sommets	Jocelyne Deschênes (819) 879-0769
Opérateur sur machines-outils à commandes numériques	de Montréal	Josée Péloquin (514) 596-2352
Soudage d'alliages en aluminium	des Rives-du-Saguenay	Yvon Pelletier (418) 698-5100
Soudage semi-automatique	de la Beauce-Etchemin	Martin Veilleux (418) 226-2609
Peinture industrielle	de Montréal	Adolphe Horth (514) 798-2039
Conduite d'autobus	des Premières-Seigneuries	Denis Cayer (418) 572-4086

À COMPTER
DE DÉCEMBRE 2005

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination:

- Robert Goyer

Rédaction:

- Réal Mailhot

Réalisation:

- Hélène Pilote